



## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 17/04/2014

Présents : MM. Robert CARTIER, Gérard COTE, Jean-Christophe HERY, David MONON, Christian VILLE, Louis WALLAERT, Mmes Ameline DIENOT, Marie DONNAT, Françoise GROSS, Lauriane RANCHON, Camille ROUSSEAUX –

Absents/Excusés : -

Rédacteur du présent compte-rendu : Marie Donnat

### **1. Approbation du compte-rendu de réunion du 28 mars 2014.**

Pour : 10      contre : 0      absent : 1

### **2. Délibération indemnités des adjoints**

Les 3 adjoints recevront la même indemnité, soit 182,47 € brut (163,24€ net) par adjoint.

De plus, il est décidé que ces indemnités ne démarrent qu'à partir de 1<sup>er</sup> avril, sous réserve de l'accord de la Préfecture.

Pour : 10      contre : 0      absent : 1

### **3. Autorisation de signature au Maire.**

Il est proposé que M. le Maire puisse signer des dépenses jusqu'à 5000 € sans délibération de la part de son conseil, pour autant que la dépense soit inscrite au budget.

Cette somme pourra être revue à la hausse ou à la baisse si nécessaire.

Pour : 11      contre : 0      abstention : 0

### **4. Représentations et commissions**

Aujourd'hui toutes les commissions ne peuvent pas être mise en place, car le conseil communautaire n'a pas encore eu lieu. Les commissions communales ou les représentations auprès d'organismes ou syndicats (hors CCT) peuvent par contre être décidées :

Voici ce qui a d'ores et déjà été attribué :

COMMISSIONS/REPRESENTATIONS	TITULAIRE(S)	SUPPLEANT (E) (S)
CORRESPONDANT DEFENSE	Louis Wallaert	Ameline Diénot
COMMISSION DES APPELS D'OFFRE	Louis Wallaert David Monon Françoise Gross	Christian Ville Lauriane Ranchon Jean-Christophe Héry
ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES	Gérard Cote	David Monon
SYNDICAT DU SERPATON (TELEVISION)	Gérard Cote	David Monon
SEDI (ELECTRICITE)	Robert Cartier	Christian Ville
CCAS	Robert Cartier  Ameline Diénot Marie Donnat Françoise Gross Camille Rousseaux	Représentants des habitants (propositions) :  Josette Micand Nicole Montagne Thierry Vincent Sandrine Reinke Christophe St Omer
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS	24 noms d'habitants sont proposés pour participés à cette commission. 12 personnes seront retenues par les impôts	
SIGREDA (EAU)	Robert Cartier	Jean-Christophe Héry
PNRV	Lauriane Ranchon	David Monon
RISQUES TECHNOLOGIQUES	Jean-Christophe Héry	Camille Rousseaux
CENTRE DE SECOURS (POMPIERS)	Gérard Cote	Ameline Diénot

Délibération portant sur l'ensemble des commissions ou représentations :

Pour : 11 contre : 0 abstention : 0

Les autorisations permanentes pour la durée de son mandat, données au Maire sont les suivantes :

- passer les contrats d'assurance, ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférant.
- délivrances, reprises de concessions au cimetière
- accepter dons et legs qui ne sont grevés ni de condition, ni de charge

Pour : 11 contre : 0 abstention : 0

Une délibération sera prise ultérieurement concernant l'autorisation donnée au Maire d'exercer le droit de préemption.

## **5. Délibération pour étude trajectographique suite aux éboulements du Goutaroux**

Suite aux éboulements qui se sont produits sur la voie SNCF, et proche de la maison de Darne, et suite à la réunion du 2 avril 2014, il a été proposé les solutions suivantes :

Une étude trajectographique doit être effectuée par le RTM.

Le financement de cette étude sera pris en charge à 100 % :

\*50% par le fond Barnier

\*25% par RFF (SNCF)

\*25% par le conseil général.

Cependant, il faut que la commune soit le maître d'ouvrage pour la réalisation de cette étude et qu'elle avance le financement.

Une convention doit donc être signée avec les parties citées ci-dessus. Le Maire doit avoir l'autorisation du conseil communal pour signer cette convention. Une délibération en ce sens est soumise au vote.

Pour : 11 contre : 0 abstention : 0

D'autre part, la commune doit protéger la maison de Darne. Il sera proposé d'étudier des solutions avec les propriétaires en fonction des propositions de l'étude.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **• Décisions administratives :**

Une déclaration préalable de travaux a été accordée à M. Davin.

Un permis de construire a été accordé à M. Limbert pour création d'ouvertures dans son atelier/logement.

A été établi un arrêté de délégation du Maire aux adjoints.

Ont été signés des devis pour : une tondeuse (1725 €), entretien de la chaudière et réseau de gaz du camping (593,80€), convention avec le RTM pour le suivi des mouvements de terrain (6240€).

M. le Maire a signé le contrat d'affermage pour le camping.

M. le Maire a démissionné de la **Communauté de communes**, comme annoncé lors de la réunion publique. Suivant l'ordre du tableau Ameline Diénot sera la représentante titulaire, et Marie Donnat sera la représentante remplaçante.

Ameline Diénot précise que lors de l'élection du nouveau président de la Communauté de communes, son vote sera le reflet du Conseil Municipal.

- **Présentation du budget primitif.**

Ce budget a été voté lors du précédent mandat, et il sera donc appliqué tout au long de l'année. Il pourra être modifié si nécessaire.

Les différents budgets (budget principal, eau, CCAS) ont été remis aux conseillers, afin que chacun prennent le temps de les étudier. Une lecture en sera faite au prochain conseil.

M. le Maire est favorable à la formation d'un petit groupe qui travaillerait sur le budget (actuel et à venir). Il précise aussi qu'il est possible de suivre des formations sur ce sujet (ou d'autres). Ces formations sont prises en charge par la commune.

- **Communication : Le P'tit Tambour et le site internet.**

Lauriane Ranchon et Marie Donnat présentent une maquette du P'tit Tambour qui sera distribué avant la fin du mois d'avril.

Lauriane Ranchon soumet plusieurs idées concernant les numéros à venir. L'idée est que Le P'tit Tambour soit non seulement un support d'information, mais aussi un moyen de maintenir des liens entre les habitants.

Marie Donnat se charge de mettre à jour le site, et invite les habitants à envoyer leurs photos, textes, dessins du village ... par le biais du site.

- **Motion SNCF**

Il y a toujours un risque de fermeture des voies SNCF sur la ligne Grenoble-Veynes, les collectivités régionales ne souhaitant plus prendre en charge les travaux de rénovation. Le conseil municipal souhaite faire connaître son inquiétude face à cette menace. Il est donc décidé qu'une motion à destination des élus régionaux sera rédigée lors du prochain conseil municipal.

- **Logement du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de la mairie**

Le CPIE du Vercors occupe actuellement un bureau. Il lui sera proposé de déménager cette pièce au 2<sup>ème</sup> étage afin de libérer cet espace pour en refaire un logement et le louer en tant que tel. Il lui sera aussi proposé un petit local pour stocker son matériel.

Une rencontre est donc prévue avec le locataire de ce bureau (vendredi 18 avril).

- **La grange Martin**

L'ancien atelier communal pourrait être proposé en location. Christian Diénot est intéressé pour son activité.

L'ancien local (« la cave ») pourra aussi être proposé à la location.

Il est nécessaire d'avoir une réflexion globale sur tout le bâtiment.

L'ACCA a fait une demande de local pour le dépeçage. La question se pose du stockage et évacuation des déchets animaux. La réflexion du conseil municipal est en cours. M. le Maire va rencontrer les membres de l'ACCA afin de trouver une solution.

- **Travaux accessibilité**

Les travaux ont démarré à la mairie, et se poursuivront au cimetière. M. le Maire expose l'aménagement devant cimetière et a proposé que la bande roulante soit matérialisée par un marquage horizontal. Il propose dans le même temps que l'entrée du village soit aussi réaménagée : marquage au sol afin de réduire la bande roulante, installation du panneau d'affichage vers les conteneurs d'emballages ...

- **Rencontre avec le personnel communal** (le 16/04/14).

Il est ressorti de cette rencontre le manque de « traçabilité ».

Des cahiers de liaisons entre employés et élus sont mis en place. Ce qui a pour conséquence une sécurité plus importante (car les employés noteront où ils vont par exemple), et cela permettra aussi un suivi des travaux et éventuellement d'établir un ordre de priorités.

- **Le camping**

La DSP a été signée, elle donne un cadre administratif.

Il avait été décidé un investissement de 2000 € par le précédent conseil municipal.

Aujourd'hui, les dépenses dont une part importante d'investissement, approchent 6000 € (soit le prix du loyer) :

Travaux d'embellissement de l'entrée du camping : 1700€

Appareils électroménager : 1500 €

Nettoyage de la piscine : 600 €

Maintenance et réparation chaudière et gaz : 530€

Changement des cordages des jeux pour enfants : 1500€

Nom de domaine pour le site internet : 350€.

Sur ces 6000€, il y a 3500€ d'investissement.

La gérante souhaiterait des plans des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité.

- **Rencontre avec une junior association** : « sors de ton bled ». Trois jeunes du village en sont membres. Ils souhaitent trouver des fonds pour faire vivre leur association (organisation de voyages notamment).

Quels moyens à la commune pour les aider, en échange d'un service ?

Des propositions sont faites :

- ces jeunes pourraient réaliser des interviews d'habitants du village (personnes âgées par exemple), qui seraient publiés dans Le P'tit Tambour.

- au retour de leurs voyages, ces jeunes pourraient raconter leur voyage auprès des habitants

....

- **Balades poétiques**

Il y a la possibilité que le village ait l'appellation « village en poésie ».

Les Balades Poétiques ont demandé à être rattachées au comité des fêtes (organe structurant permettant la demande de subventions).

- Problèmes récurrents de téléphone : M. le Maire va envoyer un courrier à France Télécom (avec copies aux autres opérateurs) afin de faire remonter ce problème qui touche de nombreuses habitations.
- Problème électrique (baisse de tension ?) à La Chabannerie : un courrier sera fait pour demander à ERDF une vérification de saturation des lignes.
- La gendarmerie souhaite rencontrer les conseillers municipaux : ils seront invités au prochain conseil municipal.
- Pour information Lauriane Ranchon présente le dossier d'appel à projets « économie sociale et solidaire »

- La chapelle de Trésanne : Camille Rousseaux a eu des contacts avec le PNRV concernant la toiture en chaume de la chapelle qui se détériore. Le PNRV dispose d'un petit stock de chaume qui permettrait de réparer le toit. Cette affaire est suivie par Camille Rousseaux et Lauriane Ranchon.
- Il n'y aura pas de coupe affouagère cette année.
- Les élections européennes ont lieu le 25 mai 2014. Lors du prochain conseil municipal, seront établies les heures de présence de chaque conseiller municipal au bureau de vote.
- Prochain conseil municipal : le 16 mai 2014 à 20 heures.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 20h00 est levée à 23 heures.**